




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-517**

**Séance publique du**

**25 novembre 2019**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191125- lmc1161101-DE-1-1
Date de signature : 28/11/2019
Date de réception : jeudi 28 novembre 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : DON D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE MUSÉE DU PAVILLON DE VENDÔME**

Le 25 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/11/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Gaelle LENFANT à Madame Souad HAMMAL, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Raoul BOYER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées  
et Attractivité  
Coordination des Musées

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 NOVEMBRE 2019

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : DON D'UNE ŒUVRE D'ART POUR LE MUSÉE DU PAVILLON DE VENDÔME -  
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'enrichissement des collections des musées de la Ville est une des missions essentielles des Musées de France, par le biais d'acquisitions ou de dons d'œuvres d'art. Elles représentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes. Cette année, un don vient enrichir les collections des musées de la Ville. Il s'agit d'une œuvre d'Henri Dobler incontournable de la vie artistique et culturelle aixoise de la première moitié du XXème siècle. Promis à une carrière militaire qu'il quitte à l'âge de trente-cinq ans, il se consacre dès 1898 à sa passion des arts. Poète, peintre, décorateur, écrivain, compositeur, Henri Dobler artiste est également collectionneur et donateur du Pavillon de Vendôme, dont il est le dernier propriétaire. De 1906, date d'acquisition de « sa maison de rêve », jusqu'à sa mort en 1941, il voue toute son énergie et son argent à la restitution du jardin et à l'embellissement du pavillon.

Cette œuvre s'intitule : "**Mon portrait à 28 ans**", autoportrait réalisé par Henri Dobler en 1890. Cette aquarelle représente Henri Dobler en cavalier à l'âge de 28 ans, elle est signée et datée (1890) en bas à droite et en bas à gauche il est indiqué "Mon portrait à 28 ans". Cette œuvre a été acquise par les Amis des Musées d'Aix-en-Provence en septembre 2019 et mise en dépôt au Musée du Pavillon de Vendôme, afin d'enrichir les collections du musée. Cette donation enrichit de manière cohérente les collections de nos musées, et plus particulièrement celles du Musée du Pavillon de Vendôme. Vous trouverez en annexe, toutes les informations relatives à cette œuvre.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DONNER** un avis favorable à ce don qui vient enrichir les collections du Musée du Pavillon de Vendôme.

Présents et représentés	: 49
Présents	: 39
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



### Autoportrait d'Henri Dobler à cheval, 1890

aquarelle sur papier, 22 x 16,3 cm, cadre 36,5 x 29 cm

Cette œuvre représente Henri Dobler à l'âge de 28 ans, cet autoportrait est signé et daté (1890) en bas à droite et en bas à gauche il est indiqué "Mon portrait 28 ans". Œuvre acquise par les

Amis des Musées d'Aix-en-Provence et mise en dépôt au Musée du Pavillon de Vendôme, afin d'enrichir les collections du musée.

**Henri Dobler** est un personnage haut en couleurs et incontournable de la vie artistique et culturelle aixoise de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Il est né le 17 décembre 1863 à Marseille et meurt à Aix-en-Provence le 15 avril 1941. Il est issu d'une riche famille originaire de Suisse de négociants en tissus et soieries, qui quitte Lyon pour s'installer à Marseille en 1858. Reçu à Saint-Cyr à l'âge de vingt ans, il est promis à une carrière militaire de laquelle il démissionne à l'âge de trente cinq ans pour se consacrer définitivement en 1898 à sa passion des arts.

Poète, peintre, décorateur, écrivain, théoricien, compositeur, Henri Dobler artiste est également collectionneur et donateur du Pavillon de Vendôme, dont il est le dernier propriétaire. De 1906 jusqu'à sa mort en 1941, il voue toute son énergie et son argent à la restitution du jardin et à l'embellissement du pavillon. Au grès des années il va constituer une collection de tableaux, de mobiliers, d'objets d'art d'époque et de style différents, avec une recherche particulière de production locale et provençale, afin d'en couvrir les murs de « sa maison de rêve ».

Homme des arts et des lettres il s'implique activement dans les diverses associations, musées et défenseur du patrimoine d'Aix-en-Provence : président de l'Association Aixoise des Amis des Arts, secrétaire de la Commission du musée Granet et de l'École des Beaux-Arts, membre de la Commission du Musée des Tapisseries, vice président du Muséon Provençau, qui prit le nom de Musée du Vieil Aix.

Ce tableau mesure 36,5 cm de haut sur 29 cm de large.

Le dessin en lui même mesure 22 cm de haut sur 16,3 cm de large.

